



# Semaine en 4 jours : Arnaque dans les agences Matmut !

Le 08 juillet 2024



Négociations de la semaine EN 4 jours : encore une opportunité pour dégrader les conditions de travail dans les agences Matmut, dans le dos des salariés. FO prévient avant d'agir...

## Semaine EN 4 jours...

Par un tour de passe passe extraordinaire de la Direction pendant les négociations sur le télétravail, et avec l'aide de la CFE-CGC, l'amplitude horaire des agences va exploser... Mais il ne faut pas râler, car les collègues auront enfin le droit au télétravail... **Le samedi matin !**

La CFE-CGC et la Direction proposent la semaine EN 4 jours (et non la semaine DE 4 jours, comme nous l'avions revendiqué dans [notre profession de foi](#)) pour les agences tout en modifiant les horaires des agences. Terminé le ¼ d'heure du matin pour se maintenir à jour des notes de services qui arrivent quotidiennement.

**Finis le travail à 17h45 ! Désormais ce sera 19h.**

## ...Mais en gardant le samedi matin en bonus !

Les horaires d'ouverture seront de 9h à 12h30 et de 14h à 19h sur 4 jours. Cela fait 34h. Pas de cadeaux pour l'heure manquante. Le conseiller devra alors effectuer 3h de travail qu'il devra faire en télétravail le samedi matin toutes les 3 semaines.

Vous avez bien lu : Vous, les conseillers, vous n'êtes pas éligible au télétravail, sauf le samedi matin (et aussi en cas de travaux en agence, d'inondation des locaux, bref lorsque cela sert les intérêts de la Matmut).

Mme CIORNEI, chargée de la Relation Sociétaire, a déjà envoyé son mail pour trouver des agences tests.

## Régression sociale, encore.

Dans les agences, il n'y a pas d'avancée sociale, mais que de la régression et de la différence de traitements. Pas d'horaires mobiles ou flexibles.

La proposition de la CFE CGC n'est pas une innovation. Cela se passe en ce moment à la MAIF, mais avec une différence notable : **les conseillers MAIF, eux, ont droit au télétravail !**

**Pire, la CFE-CGC et la Direction jouent avec votre santé : Il n'y a pas eu d'étude d'impact de ce changement d'horaire sur l'équilibre vie professionnelle et vie privée.**

Qui sera capable de s'occuper des devoirs des enfants après 19h ? Vous serez fatigués et vos enfants aussi. À qu'elle heure ferme la garderie ? Comment allez-vous pouvoir vous détendre après votre journée de travail ?

## Non au métro, boulot, dodo !

FO Matmut y voit une atteinte excessive à votre droit au respect de sa vie personnelle et familiale.

**Des risques psychosociaux vont arriver puisque la Direction ne répond pas à son obligation d'assurer votre santé.**

FO rappelle à la Direction que la modification des horaires collectifs de travail doit faire l'objet d'une consultation du CSE, avant leur mise en place effective (C. trav. art. L2315-94). **La Direction, aidée par la CFE-CGC, enjambent la prérogative du CSE dans le cadre d'une négociation et cela est très grave.**

Collègues des agences, refusez d'être les cobayes d'un projet pouvant impacter votre santé et votre vie privée ! Résistez, FO Matmut sera à vos côtés.

## FO alerte avant d'agir !

FO Matmut alerte les autres syndicats et la Direction. Que les choses soient très claires :

**Si un tel accord est signé, FO Matmut prendra ses responsabilités pour assurer la préservation des droits et la santé des salariés.**

**FO MATMUT**, la Force syndicale  
qui prend ses responsabilités pour défendre  
les collègues !



[fo-matmut.org](http://fo-matmut.org)